



Conseil général  
de la Sarthe

## Communiqué de Presse

Jeudi 20 février

En présence de Charles Somaré,  
vice-président du Conseil général et président du Syndicat Mixte de la Rivière Huisne (SMRH)

### Premier comité de pilotage de l'Huisne Aval pour faire le point de son entretien

*Après avoir terminé en 2012 son premier contrat restauration entretien rivière, le syndicat mixte de l'Huisne s'engage de nouveau pour cinq ans avec l'agence de l'eau. L'objectif du premier comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs (maîtres d'ouvrage, partenaires techniques et financiers, associations, ...), est de faire un bilan des actions menées au cours de l'année 2012-2013, et de présenter le programme d'actions de l'année à venir.*

#### Un nouveau contrat d'entretien pour l'Huisne

L'Huisne couvre 63 communes réparties entre la Sarthe (58 communes), l'Orne (3 communes) et l'Eure-et-Loir (2 communes). **L'Huisne aval concerne 93 km de cours d'eau** de Nogent-le-Rotrou au Mans.

Pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui fixe l'atteinte du bon état écologique des eaux en 2015, **Le Contrat Territorial Milieu Aquatique** de l'Huisne Aval (CTMA), a été signé le 3 octobre 2012 sur le bassin de l'Huisne Aval pour reconquérir la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Huisne aval.

Un programme d'actions d'un montant de plus **3 908 000 €** a été adopté pour la période 2012-2016.

#### Une coordination assurée par le Conseil général

Le Syndicat Mixte de la Rivière Huisne (SMRH), **financé à 70 % par le Conseil général** de la Sarthe et 30 % par le Syndicat Intercommunal des communes riveraines de l'Huisne, est porteur de projet du CTMA de l'Huisne Aval. Il doit assurer, en plus de la réalisation des actions dont il a la maîtrise d'ouvrage, le pilotage des opérations et la coordination des différents partenaires du contrat.

#### Une action rendue possible grâce à des acteurs locaux

Le contrat regroupe:

- plusieurs **maîtres d'ouvrage** dont, le Syndicat Mixte de la Rivière Huisne (SMRH), l'Association Syndicale des Riverains de l'Huisne et de la Vive Parence (A.S.R.H.V.P.), le Mans Métropole, la Fédération de pêche de l'Eure et Loir

- des **financeurs** comme l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional du Centre, le Conseil général de la Sarthe, et la Région des Pays de la Loire qui financent les actions du contrat par le biais du Contrat Régional de Bassin Versant.

#### Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

## Pour quels types de travaux ?

- **La restauration des berges et de la ripisylve** (Végétation bordant les milieux aquatiques et indispensable au bon fonctionnement de la rivière)
- **La restauration du lit de cours d'eau**
- **La restauration des annexes et du lit majeur**
- **La restauration de la continuité écologique**

## Les premiers travaux programmés

### Par le Syndicat Mixte Huisne et le Conseil Général

Entretien de la végétation (76 km)

- lutte contre le piétinement bovin
- Restauration du bras mort de Villaines la Gonais
- Étude restauration de la continuité écologique : 4 barrages
- Restauration de la continuité écologique sur 1 ouvrage

### Par l'A.S.R. Huisne Vive Parente

- restauration des affluents :
  - retrait d'encombres, abreuvements pour les bovins,
  - restauration de la continuité écologique,
  - restauration des habitats sur le Montretaux

### Par les communes

- Berge de l'Huisne au Mans (Ville du Mans)
- Aménagement d'une Passe à poissons au barrage de l'Epau (Ville du Mans )
- Renaturation du Gué Carré (commune de Changé)
- Renaturation de la Merize (commune d'Ardenay-sur-Merize)

### Par les associations de pêche et propriétaires privés

- restauration de l'Huisne- Fédération de pêche d'Eure et Loir
- Renaturation du Montreteau - AAP P MA des pêcheurs Fertois
- Continuité écologique ouvrages privés - recherche de solution au cas par cas avec les propriétaires

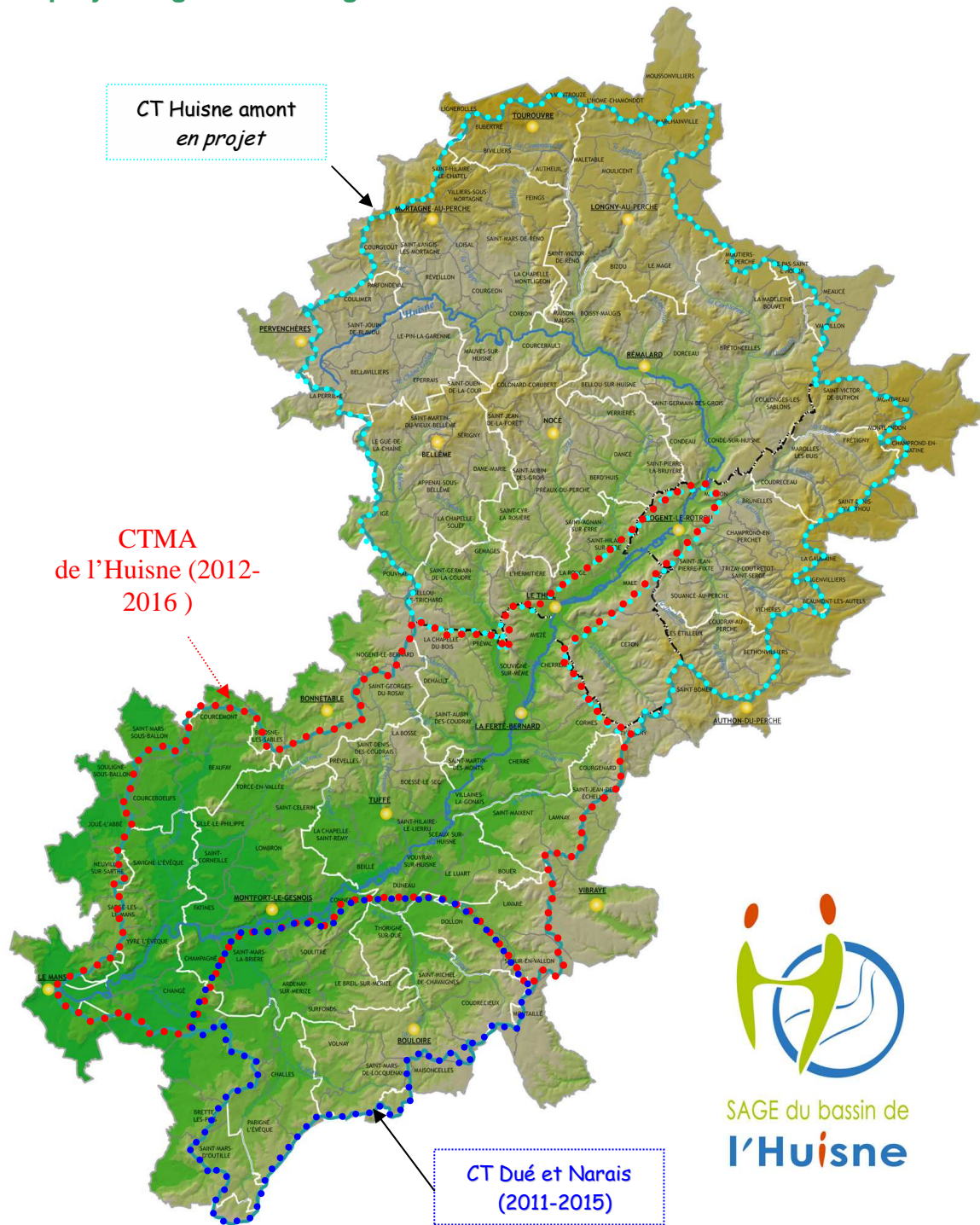
## Contact presse :

**Lucie Desnos** - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - [www.cg72.fr](http://www.cg72.fr) - [www.sarthe.com](http://www.sarthe.com)

## Un projet de grande envergure



### Contact presse :

**Lucie Desnos** - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - [www.cg72.fr](http://www.cg72.fr) - [www.sarthe.com](http://www.sarthe.com)